

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 SEPTEMBRE 2023

Le **12 septembre 2023**, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 4 septembre 2023, s'est réuni à la Mairie d'Echiré, sous la présidence de Madame Nathalie LALLEMAND, Vice-présidente déléguée du CCAS.

Présents : Nathalie LALLEMAND, Mathieu BÉRARD, Julie MÉNARD, Jacqueline GATTEPAILLE, Annie AUGER, Martine CANTET, Marie-Claire RAIMOND.

Absente excusée : Sylvie AULIVIER (donne pouvoir à Nathalie LALLEMAND).

Absents : Claudine CHAUSSADE, Claudine MASSÉ, Mathieu POUGNAND.

Secrétaire de séance : Mathieu BÉRARD

Le quorum étant atteint, la Vice-présidente déléguée du CCAS déclare la séance ouverte à 18h30.

Madame la Vice-présidente déléguée sollicite l'assemblée pour l'ajout d'un point supplémentaire non inscrit à l'ordre du jour. Celui-ci concerne le projet de projection du film « Un jour tu vieilliras ».

Le conseil d'administration donne son accord à l'unanimité.

1-Compte rendu du 27 Juin 2023

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

1-Aide financière d'urgence

La Vice-présidente informe l'assemblée de la situation financière difficile d'administrés,

Une aide financière a été sollicitée.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, se prononce favorablement pour l'attribution d'un secours exceptionnel de 50,00 € (cinquante euros) destinés à l'achat de denrées alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien ménager.

Cette aide est attribuée sous forme d'un bon alimentaires de 50,00 € (cinquante euros), à faire valoir auprès du magasin SUPER U à Echiré.

La facture correspondante sera mandatée au chapitre 65 du budget CCAS.

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité.

2-Aide sociale

La Vice-présidente déléguée informe l'assemblée de la demande d'aide financière d'une administrée.

La Vice-présidente déléguée, compte tenu de la situation difficile de l'intéressée, propose au Conseil d'Administration d'apporter une aide financière exceptionnelle **en participant à hauteur de 200 €** au règlement de la facture de réparation de sa voiture n°4760 du 03/08/2023 émise par Garage des Brizeaux 1 Route de Cherveux 79000 NIORT (montant total initial de la facture de 1 158,46 € TTC.).

Cette aide sera versée directement à Garage des Brizeaux 1 Route de Cherveux 79000 NIORT.

Cette somme sera mandatée au chapitre 65 du budget C.C.A.S. 2022

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité.

3-Projection publique du film « Un jour, tu vieilliras »

La Vice-présidente informe l'assemblée que le 4 avril 2023, une proposition de projection publique du film « Un jour tu vieilliras » a été reçu en Mairie.

Le film a été réalisé par Edouard CARRION.

Une projection publique est envisagée le Samedi 20 janvier 2024 dans la salle La Baratte à Échiré.

Cette projection publique gratuite sera organisée en collaboration avec les CCAS de Saint-Gelais et Saint-Maxire.

La répartition financière entre les trois communes précitées sera effectuée comme suit : le total des dépenses nettes divisés à :

- 50 % pour Échiré,
- 31 % pour Saint-Gelais,
- 19 % pour Saint-Maxire.

La projection du film sera suivie d'un temps d'échange avec le réalisateur du film.

Il est demandé au Conseil d'Administration :

- **d'approuver le devis relatif à la projection du film « Un jour, tu vieilliras » pour la somme de 1 321,12 €**
- **d'autoriser Madame la Vice-présidente déléguée à signer le devis et tous documents nécessaires afférents à ce dossier.**

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité.

6- Suivi et compte rendu des dossiers en cours

Remplacement des membres démissionnaires du conseil d'administration :

Madame Claudine MASSÉ (représentante du Secours Populaire de Niort) a démissionné le 31 août 2023. L'équipe de l'annexe du Secours Populaire d'Échiré a été sollicitée pour proposer un bénévole comme membre non élu souhaitant siéger au conseil d'administration du CCAS. Nous sommes à ce jour dans l'attente de leur réponse.

Pour faire suite à la démission de Madame Jeanne GOURMAUD (démission en mars 2023), nous sommes toujours à la recherche d'une personne proposée par un organisme œuvrant pour les retraités.

Action prévention canicule :

Deux membres du conseil d'administration ont pris contact avec une vingtaine d'administrés fragiles pour s'enquérir de leur santé au regard des effets de la canicule. Nous les remercions pour leur travail.

Situation d'un administré :

La Vice-présidente du CCAS informe l'assemblée du suivi de l'accompagnement d'un administré échiréen dont la situation médico-sociale est très dégradée. Cette personne est désormais en EHPAD. La vice-présidente a signé la demande d'aide sociale à l'hébergement auprès du Département. Celle-ci a été sollicitée par le tuteur. La personne est sans ressources et n'a pas d'obligés alimentaires.

Accueil d'une femme dans le logement d'urgence :

A la demande d'une commune voisine, une femme a été hébergée en logement d'urgence du 6 au 30 juin 2023. Cette dernière bénéficie désormais d'un logement social sur la commune.

Endettement et précarité d'une administré :

La Vice-présidente informe de la situation de cette administrée. Une mise sous tutelle devrait être envisagée. Nous sollicitons vivement la résolution de son endettement de loyers communaux. Sa famille a été contactée et va reprendre son accompagnement médico-social. Nous regrettons que ni la personne concernée, ni sa famille n'envisagent un déménagement vers une structure adaptée au vu de sa santé.

Mise à disposition de logement :

Une prolongation de mise à disposition est en cours face à la difficulté pour cette famille de 6 personnes de trouver un logement.

DONNEZ PRENEZ – octobre 2023 :

Dans le cadre de la semaine du développement durable, qui a lieu début octobre 2023, une action dite « DONNEZ PRENEZ » est programmée, ayant pour objet la réutilisation d'objets en bon état. Elle consiste à un recueil de dons d'équipements domestiques ou d'objets en bon état au cours de deux après-midis en séances de « DONNEZ », et une mise à disposition gratuite de ces dons lors de la séance de « PRENEZ ».

Des bénévoles ont été sollicités pour la mise en œuvre de ce projet. Le CCAS n'est pas resté indifférent à ce projet qui peut permettre à des personnes dans le besoin de bénéficier de matériel en bon état gratuitement. 6 membres du CCAS ont répondu présents.

Deux séances de «DONNEZ » auront lieu à la Baratte les 3 et 5 octobre après-midi. Une séance de « PRENEZ » aura lieu le Samedi 7 octobre après-midi à La Baratte.

Cette action se fait en collaboration avec les Communes de Saint-Gelais et Saint-Maxire.

Le prochain conseil d'administration proposé : le **Mardi 17 octobre 2023 à 18h30.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

La Vice-présidente déléguée du CCAS,

Le secrétaire de séance,

Nathalie LALLEMAND

Mathieu BÉRARD



